

**PROVINCE DE QUÉBEC
VILLAGE DE LAWRENCEVILLE**

Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil municipal du Village de Lawrenceville, tenue le mardi 6 février 2020 à 20h15 à la salle du conseil, située au 2100 rue Dandenault, à Lawrenceville.

Sont présents : M. Derek Grilli, maire,
M. Claude Jeanson, conseiller,
Mme Valérie Fontaine Martin, conseillère,
Mme Annie Dussault, conseillère,

Absents : M. Éric Bossé, conseiller,

En vertu des articles 153 et 156 du code municipal, l'avis de convocation a été dûment signifié en date du 3 février 2020 à tous les membres du conseil.

Les membres présents forment quorum.

OUVERTURE DE LA SÉANCE

La séance est ouverte à 20h15 sous la présidence de M. Derek Grilli, maire de Lawrenceville. Monsieur François Paquette siège à titre de directeur général.

1. ORDRE DU JOUR

2020-02-34

Il est proposé par la conseiller Claude Jeanson,
Appuyé par le conseillère Valérie Fontaine-Martin,

Que l'ordre du jour soit accepté tel que modifié:

1. Adoption de l'ordre du jour;
2. Questions de l'assemblée;
3. Adoption règlement 2020-330;
4. Questions de l'assemblée;
5. Levée de la séance.

Proposition adoptée à l'unanimité des membres présents.

2. QUESTIONS DE L'ASSEMBLÉE

Il n'y a pas de question de l'assemblée.

3. ADOPTION RÈGLEMENT D'EMPRUNT 2020-330

2020-02-35

Il est proposé par le conseillère Annie Dussault,
Appuyé par le conseillère Valérie Fontaine-Martin,

Que soit adopté le règlement numéro 2020-330 intitulé : *Règlement modifiant le règlement 2018-317 afin de répartir à l'ensemble des propriétaires d'immeubles imposables, une compensation pour chaque immeuble imposable dont il est propriétaire, pour pourvoir aux dépenses qui seront engagées relativement aux intérêts et remboursement du capital de l'emprunt pour les travaux de voirie.*

Proposition adoptée à l'unanimité des membres présents.

4. QUESTIONS DE L'ASSEMBLÉE

Il n'y a pas de question de l'assemblée.

5. LEVÉE DE LA SÉANCE

2020-02-36

Tous les points à l'ordre du jour étant épuisés, il est proposé par la conseillère Claude Jeanson, à 20h17, que la présente séance soit levée.

Proposition adoptée à l'unanimité des membres présents.

Derek Grilli, maire

François Paquette, directeur général